

## **06/12/2018 : Autorisations des pesticides : les ambitions personnelles ne doivent pas polluer les débats – Angélique Delahaye (LR, PPE, Fr)**

« Cette commission spéciale avait un objectif simple: faire la lumière sur le processus européen d'autorisation des substances et s'assurer de l'efficacité et de la transparence de ces dernières afin de protéger la santé des citoyens et de l'environnement. En revanche, l'objectif n'était pas de faire un procès d'intention à certaines molécules utilisées depuis des décennies telles que le glyphosate», a indiqué Angélique Delahaye, en amont du vote du rapport de la commission spéciale sur la procédure d'autorisation des pesticides par l'Union (PEST).

« Les différentes auditions menées et les déplacements effectués sur le terrain ont prouvé que, même si nous disposons du système le plus protecteur au monde, certaines améliorations pouvaient-être proposées », a expliqué Angélique Delahaye pour qui il est essentiel de rappeler, entre autres, que « toute décision en matière d'autorisation doit se prendre au regard des données scientifiques et des analyses des agences compétentes. Il est donc urgent de renforcer ces dernières en leur donnant notamment les moyens nécessaires pour mener à bien leurs missions » a poursuivi la députée européenne.

Angélique Delahaye se félicite notamment du consensus trouvé sur le soutien à la recherche et à l'innovation pour accompagner les secteurs, le renforcement de la transparence et l'information aux consommateurs, la prise en compte de la nécessité d'un revenu juste pour les agriculteurs.

« Nous devons garder à l'esprit que, tout en garantissant la protection des citoyens européens via une utilisation des produits phytopharmaceutique respectueuse de l'environnement et de la santé, nous devons également garantir notre "souveraineté alimentaire" et ne pas devoir recourir à des importations qui pourraient ne pas respecter nos normes. Il est donc essentiel de garantir un système fiable, transparent et efficace. Nos propositions ne doivent pas faire disparaître l'innovation en Europe », a précisé l'eurodéputée.

« À quelques heures du vote, il est bon de rappeler que nous avons tout fait pour ne pas politiser les discussions. Espérons que le résultat reflète cette bonne entente, que certains ne retournent pas leur veste au dernier moment et qu'ils n'essaient pas d'instrumentaliser ce rapport au profit de leur campagne pour les prochaines élections européennes. Consommateurs, professionnels du secteur et députés européens, nous serions tous perdants ! » a conclu Angélique Delahaye.